

SAINT-MARTIN-DU-TERTRE

Yonne, canton de Sens-Ouest, arrond. de Sens, 1 313 hab.



Saint-Martin-du-Tertre (Yonne).
Église, côté sud-est (photo
Musée de Sens, J.-P. Élie).

Le site de Saint-Martin-du-Tertre, dominant la vallée de l'Yonne et la ville de Sens, a été occupé dès l'époque de la Tène. Deux importantes nécropoles mérovingiennes dont l'une au lieu-dit « Les Croutes », proche de l'église, sont fouillées depuis 1978. La paroisse est citée au X^e s. et Nicolas de Veres y construisit une église vers 1374. Le très mauvais état de l'édifice, signalé dès 1762, décida Mgr de Luynes en 1769 à faire reconstruire le chœur. Une partie des habitants préférait une démolition et une construction neuve plus près des habitations. La proposition n'ayant pas fait l'unanimité, Mgr de Luynes a fait commencer les travaux du chœur en avril 1771. Mais en 1776, la nef n'est plus qu'un monceau de ruines. Les travaux nécessaires sont adjugés en 1777 à un entrepreneur qui s'engage à livrer « la place nette, la clé à la main ». La réception des travaux a lieu en mars-avril 1779. L'église, élevée sur les plans de Gayet, est de forme rectangulaire et son clocher-porche est carré. Elle est caractéristique des constructions sénonaises de cette époque. Les soubassements sont en « quartiers de grès piqués » ainsi que les contreforts et les chaînages. Les fenêtres sont réalisées en brique. D'après la Commission des fouilles de la Société archéologique de Sens, l'abside est construite sur des substructions élevées beaucoup plus anciennes. On a supposé la présence d'une crypte. Pour l'étanchéité des contreforts, la réfection de la toiture et des baies, la Sauvegarde de l'Art Français a accordé une aide de 40 000 F en 1993.

BIBLIOGRAPHIE

LARCHER DE LAVERNADE (C.),
Histoire de la ville de Sens, Sens,
1845, p. 284-285.
*Bulletin de la Société archéologique
de Sens*, t. XX, 1903, p. 269.
*Le Sénonais au XVIII^e siècle.
Architecture et Territoire*
(Exposition réalisée par les
Musées de Sens, Sens, Palais
Synodal, 11 juillet-14 septembre
1987), p. 191-192.

E. C.